

## LES FUNÉRAILLES

Les funérailles demeurent la célébration de l'espérance de la résurrection. A travers cette célébration, l'Eglise donne un sens à la mort tout en rendant hommage au défunt et en priant pour lui.

En plus d'être un moment de retrouvailles familiales et parfois même de réconciliation, c'est une première étape vers l'acceptation du deuil.

**En cas de décès, la première démarche à faire est de prendre contact avec un établissement de Pompes Funèbres, qui proposera la date et l'heure de la célébration, en appelant au**

**06 48 19 99 25**

*(numéro central pour le doyenné d'Ecouen).*

Le moment de la célébration sera confirmé à la famille par les Pompes Funèbres lorsque la Paroisse - prêtre et laïc - aura donné son accord.

Un laïc de l'équipe d'Accompagnement des Familles en Deuil, ou un prêtre, contactera la famille afin de préparer la célébration.



*« Je suis venu pour que les hommes aient la vie en surabondance. »*

*Jésus, dans l'évangile selon Saint Jean 10, 10*